



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de l'environnement

Affaire suivie par : Anita GUIBERTEAU

tél : 05 46 27 44 41

anita.guiberteau@charente-maritime.gouv.fr

**Secrétariat général
Direction de la Coordination
et de l'appui territorial**

La Rochelle, le

11 MAI 2023

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 23 février 2022, vous avez porté à ma connaissance votre souhait de créer un second poste de chargement camions de lessive de soude à côté du poste existant sur le site exploité Quai Lombard.

L'instruction des éléments que vous m'avez transmis, formalisée dans le rapport de l'inspection des installations classées du 5 mai 2023, a permis de conclure que la modification projetée n'est pas substantielle et ne nécessite pas le dépôt d'une demande d'autorisation environnementale.

Il n'y a lieu non plus de fixer de nouvelles prescriptions complémentaires ou de modifier les prescriptions applicables reprises au sein de l'arrêté préfectoral du 3 juin 2019.

En conséquence, je prends acte des modifications projetées et je vous informe que celles-ci peuvent être mises en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Emmanuel CAYRON

**Monsieur le Directeur
Société SISF
69 rue Montcalm
17026 LA ROCHELLE CEDEX 1**

38, rue Réaumur – CS 70000
17017 La Rochelle cedex 01
Tél. : 05.46.27.43.00
www.charente-maritime.gouv.fr